

POURQUOI ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE ?

Accueillir un.e volontaire, un bénéfice pour tous

POUR VOTRE ORGANISME

L'accueil de volontaire international permet d'amplifier vos actions, d'aller à la rencontre de nouvelles cultures et de développer des projets internationaux.

POUR LES JEUNES QUI S'ENGAGENT

Le volontariat leur offre une expérience de vie unique pendant laquelle ils pourront mûrir, gagner en confiance et prendre le temps de réfléchir à leur avenir.

POUR L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Tous peuvent bénéficier de l'action des volontaires sur le terrain, qui crée une nouvelle relation entre vos publics et votre structure.

LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL

✓ C'EST

- Une expérience et un dispositif d'engagement au service de l'intérêt général
- Un moyen de donner plus d'ampleur à vos projets
- Un coup de pouce pour permettre aux jeunes de découvrir une nouvelle culture
- Accessible à tous pour les jeunes, sans conditions de diplômes

✗ CE N'EST PAS

- Un emploi déguisé, ni un stage
- Une substitution de l'action des salariés ou bénévoles
- Un support au fonctionnement de l'organisme (mission de comptabilité, gestion, communication...)

ACCUEIL DE VOLONTAIRE INTERNATIONAL

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU CHER VOUS ACCOMPAGNE

Ligue de l'Enseignement du Cher

5 Rue Samson
18 000 Bourges

02 48 48 01 00
international@ligue18.org
www.cddva18.fr



LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL

Le volontariat international est **un engagement** au service de l'intérêt général, qui permet aux jeunes volontaires de **réaliser une mission** en faveur de la cohésion nationale et de la solidarité, sans condition de formation, de compétences ou d'expériences préalables, seule la motivation compte.

L'engagement du volontaire est indemnisé en reconnaissance du service rendu à la Nation.

10 domaines d'action pour une mission de volontariat :

- | | |
|---|---|
|  Intervention d'urgence en cas de crise |  Environnement |
|  Développement international et action humanitaire |  Éducation pour tous |
|  Culture et Loisirs |  Sport |
|  Citoyenneté européenne |  Solidarité |
|  Mémoire et citoyenneté |  Santé |

UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

La Ligue de l'enseignement met son expertise à votre disposition pour vous permettre de vous concentrer sur l'accompagnement et le projet du volontaire :

- | | |
|--|---|
|  En vous aidant à recruter et à définir la mission du volontaire (définition et rédaction de la mission, diffusion de l'offre et aide au recrutement) |  En proposant des formations pour les tuteurs afin de les aider à accompagner le volontaire durant sa mission |
|  En prenant en charge la gestion et le suivi administratif et financier de la mission (édition des contrats, des conventions, assurance...) |  En organisant des formations obligatoires pour les volontaires , et le passage du PSC1 |
| |  En participant, à vos côtés, à l'accompagnement au projet d'avenir des volontaires dans le cadre du "double-tutorat" |

SERVICE INTERNATIONAL OU CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ ?

COMMENT ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE ?

- **Corps européen de solidarité** : grâce au Label Lead de la Ligue de l'enseignement du Cher, la structure peut réaliser une demande de Label Host auprès de la Commission Européenne.
- **Service civique international** : la Ligue de l'enseignement du Cher met à disposition son agrément auprès de ses associations affiliées.

	SERVICE CIVIQUE INTERNATIONAL	CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ
	18 à 25 ans	18 à 30 ans
	504.89€ net par mois Indemnités prise en charge par l'Etat	400€ net par mois Indemnité prise en charge par la Ligue ou l'ASC
	Coût de 150€ / mois pour la structure d'accueil si le volontaire est hébergé par la Ligue de l'enseignement du Cher	
	8 à 12 mois durée de la mission	
	30h/semaine durée hebdomadaire maximale de la mission	

